UNION NATIONALE
DES SYNDICATS
DE L'EDUCATION
NATIONALE

263, RUE DE PARIS
CASE 549 – 93515
MONTREUIL CEDEX

FEDERATION DE
L'EDUCATION, DE
LA RECHERCHE ET
DE LA CULTURE

Communiqué de Presse

Réaction de la CGT Educ'action sur la nouvelle organisation du BEP

Nous venons de prendre connaissance, par une dépêche de l'AEF, d'un projet d'arrêté fixant les modalités d'évaluation de l'enseignement général dans les BEP pour une mise en œuvre effective dès 2010.

Retiré de l'ordre du jour du Conseil Supérieur de l'Education du 14 mai, son examen est reporté à une prochaine réunion qui devrait se tenir au mois de juin.

Ce projet d'arrêté indique que les maths-sciences seront évaluées par Contrôle en Cours de Formation. Le français, histoire – géographie -éducation civique fera l'objet d'une épreuve ponctuelle qui aura lieu de « manière anticipée » c'est-à-dire avant la fin de la seconde professionnelle.

Nos craintes qui portaient sur la dévalorisation du diplôme se confirment.

1. Absence de toute évaluation en langue vivante.

2. La seule évaluation ponctuelle qui concerne le français, histoire - géographie - Education Civique se déroulera en milieu de formation par anticipation. A quoi correspond, pour l'élève, cette évaluation moins d'un an après celle du Brevet des collèges. Aucun argument pédagogique ne peut justifier une telle décision.

3. Les épreuves ponctuelles des autres disciplines, organisées jusqu'à maintenant au niveau académique, le seront en CCF par chaque établissement avant la fin du premier semestre de la deuxième année de formation.

Ce projet d'arrêté, qui n'a fait l'objet d'aucune concertation avec la CGT Educ'action, est inadmissible.

Montreuil, le 7 mai 2009

Télécopie : 01.49.88.07.43 – e-mail : unsen@ferc.cgt.fr - internet : http://www.ferc.cgt.fr